



Forum: Suggestions

Topic: Je ne peux pas éditer ni envoyer de MP à Sylvie

Subject: Re: Je ne peux pas éditer ni envoyer de MP à Sylvie

Publié par: Schtroumpf-Grognon

Contribution le : 23/08/2010 20:38:23

Oui ca pourrait être bien... après faudrait voir quelle durée pourrait être raisonnable...

1 mois ? 2 mois ?